

## CAHIER DES CHARGES POUR LA REDACTION D'ARTICLES – IRBM NEWS



La revue scientifique IRBM News permet à l'**Association Française des Ingénieurs Biomédicaux (AFIB)** de communiquer les dernières innovations, techniques ou réglementations associées aux dispositifs médicaux, et plus largement à l'ingénierie biomédicale en établissement de santé, auprès d'un grand nombre d'acteurs biomédicaux francophones.

Cette **revue bimestrielle** aborde **tous les sujets** reliés à l'ingénierie biomédicale et au métier d'ingénieur biomédical hospitalier. L'**objectif de la revue est pédagogique** avec un style **professionnel, direct et précis** permettant une **lecture agréable et rapide**.

Pour cela :

- **Présentez clairement des faits (ou des chiffres)** dont les **sources** peuvent être trouvées en **bibliographie**.
- Les **tableaux ou illustrations doivent être directement compréhensibles et sourcés** dans la mesure du possible.
- Évitez donc de procéder par sous-entendus ou de faire allusion à des notions non clairement expliquées dans l'article.
- Les **chapitres** de chaque article doivent être **clairement dégagés**.
- **L'Article est rédigé en français** et de format relativement libre (avec une longueur minimale de 3 pages).

Le plan classique peut être le suivant (les éléments suivis d'un astérisque sont obligatoires) :

### TITRE\*

Concis et informatif, le titre est souvent utilisé par les systèmes de recherche d'informations. Les abréviations et les formules doivent être évitées autant que possible.

### LISTE D'AUTEURS (NOM, PRENOM)\* ET LEURS AFFILIATIONS\*

Les prénoms et noms de l'ensemble des auteurs doivent être donnés, ainsi que les affiliations précises (au moment où le travail a été réalisé). Les auteurs affiliés à plusieurs institutions doivent fournir les adresses séparées pour chaque entité. Toutes les affiliations doivent être signalées par une lettre minuscule en exposant placée juste après le nom de l'auteur ainsi que devant l'adresse correspondante. L'adresse de chaque organisme doit être indiquée, avec le nom du pays.

**La désignation d'un auteur correspondant et son adresse email sont obligatoires**

### DECLARATION DES LIENS D'INTERET\*

Un lien d'intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières (salaire, expertise-conseil, brevet, expertise judiciaire rémunérée, source de soutien de l'étude...) ou personnelles (relations familiales, amicales, ou rivalités personnelles, compétition universitaire, convictions intellectuelles...) avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). **Les liens d'intérêts, d'un ou plusieurs auteurs, doivent être explicitement déclarés.** Si absence de liens, indiquez la mention "Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt en relation avec cet article".

### RESUME

Un résumé est possible. D'une longueur de 150 à 250 mots, il présente brièvement la problématique et le sujet de l'article, ses principales conclusions. Il doit pouvoir être lu et compris sans qu'il soit nécessaire de se reporter au texte complet.

### MOTS CLEFS

Max. de 5, sans obligation. Ils peuvent être indiqués immédiatement après le résumé. Ils seront utilisés ensuite pour l'indexation.

### TEXTE\*

Utiliser des têtes de chapitres pour faciliter la lecture. Indiquer les titres des sections et des sous-sections, en les numérotant (1.1.1., 1.1.2., etc.) ou en mettant en évidence leur ordre hiérarchique par des enrichissements tels que le gras, l'italique, etc. (le plan détaillé de l'article doit apparaître clairement à la lecture).

Indiquer clairement le **renvoi aux tableaux et aux figures** en les citant par leur numéro (tableau 1, figure 1, etc.).

Les abréviations et acronymes doivent être explicités lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, utilisés de manière cohérente et invariable. **Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé.** Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les termes d'anatomie, les sigles ou unités de mesure doivent être conformes aux nomenclatures internationales (par exemple, l'abréviation de minute est « min » et non pas « mn »). Les médicaments, produits biochimiques et biomatériaux seront cités sous leur nom générique, suivi éventuellement de leur nom commercial entre parenthèses.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

## CAHIER DES CHARGES POUR LA REDACTION D'ARTICLES – IRBM NEWS

---

Elles doivent être numérotées par ordre d'apparition dans le texte (le numéro tapé suivi d'un point). Les références citées pour la première fois dans les tableaux ou les figures, doivent être citées dans l'ordre comme si elles figuraient dans le texte. Par exemple, si le tableau 1 est cité dans le texte après la référence (8), la référence citée dans ce tableau deviendra la référence (9). Les références doivent suivre les normes de Vancouver. Pour les abréviations des noms de revues, utiliser l'Index Medicus. Indiquer tous les auteurs lorsqu'ils ne sont pas plus de six ; s'ils sont plus, indiquer les six premiers suivis de et al. L'exemple suivant illustre le style à utiliser :

### Article de périodique classique

- [1] Troussier B, Marchou-Lopez S, Pironneau S, Alais E, Grison J, Pref G, et al. Back pain and spinal alignment abnormalities in school children. Rev Rhum [Engl Ed] 1999;66: 370–80. Article d'un supplément à un volume
- [2] Bas S, Vischer TL. Humoral immunity in Chlamydia trachomatis arthritis. Rev Rhum [Engl Ed] 1999; 1 Suppl: 34–6.

### Ouvrage

- [3] Kanis JA, ed. Pathology and treatment of Paget's disease of bone. London: Martin Dunitz; 1991.

### Chapitre d'ouvrage

- [4] Schumacher HR. Sarcoidosis. In: McCarthy DJ, Ed. Arthritis and allied conditions, 11th ed. Philadelphia: Lea and Febiger; 1989: 1294–300.

### Compte rendu de congrès

- [5] Gammie RB, Kaye SV. Indoor air and human health. Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium, 1984 Oct. 29-31;Knoxville (TN), Chelsea (MI):Lewis;1985. p. 69-78.

### Thèse

- [6] Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble : université Joseph-Fourier ; 1997. p. 1-153.

### Référence Internet

Vous devez fournir, au minimum, l'adresse URL complète ainsi que la date à laquelle vous avez eu accès à la référence pour la dernière fois. Toutes autres informations, si elles sont connues (DOI, noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doivent également être mentionnées.

- [4] Cancer Research UK, Cancer statistics reports for the UK.  
<http://www.cancerresearchuk.org/aboutcancer/statistics/cancerstatsreport/>, 2003 (accessed 13 mars 2003).

### **TABLEAUX**

Les tableaux doivent se comprendre de façon autonome **avec leur légende**. Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel (par ordre d'apparition) de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre et, éventuellement, de notes explicatives. Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

### **MATERIEL COMPLEMENTAIRE/ANNEXES**

La revue invite les auteurs à soumettre avec leur article des compléments électroniques. Il peut s'agir de tableaux, figures, vidéos, QCM, etc. Les compléments électroniques ont pour but d'offrir au lecteur une meilleure condition de lecture d'un élément de l'article (par exemple : grand tableau, trop nombreuses figures), ou d'approfondir un point de l'article, ou encore d'élargir le travail des auteurs.

Ces éléments (images, vidéo, audio, archives, tableurs, présentations...) seront accessibles uniquement en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article).

Vous pourrez ainsi proposer des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav), des documents (.doc, .pdf, etc) des tableurs (.xls, .cvs, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.) des vidéos (.mov, .avi, etc.).

### **FIGURES**

Les illustrations doivent accompagner le manuscrit, mais ne doivent pas être intégrées dans le texte. Numéroter les illustrations à la suite, dans l'ordre dans lequel elles sont appelées dans le texte. Indiquer clairement, sur le fichier, le numéro de figure et le nom de l'auteur. Toutes les illustrations (dessins, graphiques, photographies) doivent être appelées « figures » dans le texte et numérotées en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte.

Les figures doivent être fournies en format .tif, .jpg, .eps ou .pdf. Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression. Les illustrations provenant d'une autre source (publication, site Internet, manuel d'instruction, etc.) doivent être accompagnées de l'autorisation écrite du détenteur des droits (auteur,

## CAHIER DES CHARGES POUR LA REDACTION D'ARTICLES – IRBM NEWS

éditeur de la source) et la référence complète de la publication d'origine doit être mentionnée dans la légende.

### ENCARTS

Les emplacements des encarts doivent être indiqués dans le manuscrit Word à l'endroit exact où vous souhaitez qu'ils apparaissent dans la version finale mise en page. Veuillez les présenter dans votre manuscrit de la manière suivante :

[ENCART]  
**Titre de l'encart**  
Eventuellement un sous-titre ou une question indiqués en gras  
Texte de l'encart

Le tout devra être surligné en jaune pour déterminer visiblement le début et la fin de l'encart.

### RUBRIQUES

Habituellement, chaque numéro comporte un cahier technique (souvent un retour de congrès, un état de l'art ou une présentation d'un principe spécifique), un article sur les pratiques professionnelles (thématique liée au métier et aux difficultés de l'ingénieur hospitalier) et un article « Qualité ».

Si l'article présente une technologie, il est demandé de veiller à être le plus exhaustif possible au niveau des fournisseurs. De plus, il est demandé de ne pas afficher de prix dans les articles.

### DECLARATION SUR L'IA GENERATIVE DANS LA REDACTION SCIENTIFIQUE

Les conseils ci-dessous ne concernent que le **processus de rédaction** et non l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans le cadre du processus de recherche.

L'utilisation par les auteurs de l'intelligence artificielle générative (IA) et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction, doit être uniquement réservée à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. L'application de la technologie doit se faire sous la surveillance et le contrôle d'un être humain, et les auteurs doivent examiner et modifier soigneusement le résultat, car l'IA peut générer des résultats qui peuvent être incorrects, incomplets ou biaisés.

L'IA et les technologies assistées par l'IA ne doivent pas figurer sur la liste des auteurs ou des coauteurs, ni être citées en tant qu'auteur.

Veuillez noter que les auteurs sont responsables en dernier ressort du contenu de leur travail.

Les auteurs doivent signaler l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en ajoutant une déclaration à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal du manuscrit, avant la liste des références. La déclaration doit être placée dans une nouvelle section intitulée "**Déclaration d'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction**".

*Déclaration : Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entièvre responsabilité du contenu de la publication.*

Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc. S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

### RELECTURE

Une fois une première version de l'article finalisée, celle-ci sera relu par le comité de rédaction de IRBM News, composé d'ingénieurs biomédicaux hospitaliers en poste (contacts ci-dessous). Des modifications seront éventuellement proposées et un échange pourra avoir lieu, pour discuter du fond et/ou de la forme de l'article. Le tuteur de stage sera invité pour échanger à ce propos.

Les délais incompressibles entre la remise de l'article et la publication sont d'environ 2 mois. Les retours de congrès sont également prioritaires, pour que la date de publication soit la plus proche possible du congrès en question. De ce fait, l'article produit est publié plusieurs mois après sa finalisation.

**Au besoin, voici les adresses mail de l'équipe de rédaction d'IRBM News :**

- Cléa VANLERBERGHE [Vanlerberghe.Clea@ghci.net](mailto:Vanlerberghe.Clea@ghci.net)
- Paul-Edouard BRUGGER [paul-edouard.brugger@ch-colmar.fr](mailto:paul-edouard.brugger@ch-colmar.fr)
- Benoît LAMY [b.lamy@chru-nancy.fr](mailto:b.lamy@chru-nancy.fr)

Pour avoir une réponse la plus rapide, il est conseillé de mettre toutes ces adresses en destinataire du mail.

### SHARELINK

**L'auteur correspondant** recevra gratuitement un lien Sharelink personnalisé lui offrant 50 jours d'accès gratuit à la version publiée définitive

---

## CAHIER DES CHARGES POUR LA REDACTION D'ARTICLES – IRBM NEWS

---

de l'article dans ScienceDirect. Le lien Sharelink peut être utilisé pour partager l'article via n'importe quel canal de communication, notamment par courrier électronique et les réseaux sociaux.